


CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 JUIN 2019

Date de convocation et d'affichage : 7 juin 2019.

La séance, présidée par Monsieur François BAROIN, Président, est ouverte à 19 h 10.

Présents :

Mmes BAZIN-MALGRAS Valérie, BETTINGER Sylvianne, BEURY Jeanne-Laure, BLUM Catherine, BOUCHOT Chantal, COLFORT Jacqueline, DUCHENE Annie, FINET Odile, FRAENKEL Stéphanie, GARIGLIO Elisabeth, GRAFTEAUX-PAILLARD Marie, GRANDPIERRE Elisabeth, GREMILLET Annie, HELIOT-COURONNE Isabelle, JOLLIOT Marie-France, LE CORRE Marie, LEMELLE Flavienne, LEYMBERGER Brigitte, MALARMEY Michèle, MARIE Sylvie, OUADAH Karima, PAUTRAS Marie-Françoise, PHILIPPON Elisabeth, PORTIER-GUENIN Françoise, RICHARD Sophie, ROTH Michèle, ROUSSELOT Nicole, SAUBLET SAINT-MARS Véronique, SEBBARI Samira, THOMAS Christine, URBAIN Sandrine

MM. ARBONA Philippe, ARNAUD Jean-Jacques, BACHMANN Jean-Marie, BAILLY Jean-Marie, BALLAND Alain, BAROIN François, BAUDOUX Bruno, BEAUSSIER Jean-Marie, BERTHOLLE Jean-Paul, BILLET André, BLANCHARD Dominique, BLANCHON David, BLASCO Thierry, BLASSON Christian, BRET Marc, CASTEX Jean-Marie, CHAPLOT Roland, CHEVALIER Bertrand, COTEL Philippe, DE VILLEMEREUIL Gérard, DEHAUT Francis, DELAITRE Guy, DENIS Valéry, DEON Philippe, DESROUSSEAUX Pascal, DUQUESNOY Olivier, FARINE Bruno, FAURE Gilbert, GACHOWSKI Jacques, GAILLARD Paul, GAURIER Claude, GATOULLAT Marcel, GERARD Fabien, GIRARD Marc, GIRARDIN Olivier, GONCALVES José, HANDEL William, HONORE Nicolas, HUMBERT Christophe, LANDREAT Pascal, LECLERC Jean-Claude, LEPRINCE Didier, MANDELLI François, MEIRHAEGHE Jean-François, MOCQUERY Bernard, MOCQUERY Philippe, MOCQUERY Régis, MONTAGNE Jean-Jacques, MOSER Alain, PARIGAUX Jean-Louis, PEUCHERET Alain, POTTIER Denis, RAGUIN Jacky, RICHARD Olivier, ROBLET Bernard, ROYERE Raynald, RUDENT Michel, SCHMITT Philippe, SEBEYRAN Marc, SUBTIL Bruno, TRIBOT Philippe, TRUELLE Hubert, VIART Jean-Michel, VOLHUER Michel

Représentés : GARNERIN David par COLLIN Isabelle, BRANLE Christian par TRESSOU Marie-Hélène, SAUVAGE Philippe par LASNIER Jean, SAINTON Michel par LEBRUN-HUTINEL Françoise, ROTA Colette par MORET André, VETTER Claude par SIMON Chantal, MOUILLEFARINE Jean-Claude par HOUARD Bruno

Sont excusés et ont donné pouvoir : HUBINOIS Alain à TRIBOT Philippe, DEMOISSON Daniel à BLANCHARD Dominique, FEVRE Dolly à GIRARD Marc, ABEL Jean-Pierre à PEUCHERET Alain, ROBERT Isabelle à VOLHUER Michel, CHAMPAGNE Anicet à ROUSSELOT Nicole, SAUNOIS Serge à MEIRHAEGHE Jean-François, COURTOIS Jean-Christophe à COTEL Philippe, VAN de ROSTYNE Alain à GAURIER Claude, LEROY Marie-Thérèse à FAURE Gilbert, DRAGON Jean-Luc à GREMILLET Annie, LEDOUBLE Catherine à BALLAND Alain, CODAZZI Colombe à VIART Jean-Michel, LEIX Jean-François à ARNAUD Jean-Jacques, GANTELET Bruno à CHEVALIER Bertrand, BOISSEAU Dominique à BRET Marc, PATELLI Lise à BEURY Jeanne-Laure, ROUVRE Annie à PHILIPPON Elisabeth, ZAJAC Anna à BLANCHON David

Excusés : PETIT Sandrine, RESLINSKI Jean-François, REHN Yves, RIGAUD Jacques, ZWALD Jérémy, SPILMANN Marcel, AMILHAU Marie-Pierre, MENUUEL Gérard, SERRA Frédéric

Absents : GRIENENBERGER Daniel, FRAPIN David, KISSERLI Jean-Marie, RABAT-ARTAUD Nadia, SIMON Véronique, MARTINOT Bruno

Le Conseil communautaire a choisi comme secrétaire de séance Stéphanie FRAENKEL.

DELIBERATION N°18	Maisons de services au public – Demande de subvention pour l'année 2019 (FNADT/FIO)
RAPPORTEUR	Marie-France JOLLIOT

Nombre de membres : 136		Vote			
Présents	Suffrages exprimés	Pour	Contre	Abstention	Non-participation
102	114	114		7	

Le rapport est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 JUIN 2019

**MAISONS DE SERVICES AU PUBLIC
DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ANNEE 2019 (FNADT/FIO)**

Annexe 1 : Budget prévisionnel 2019 – MSAP Estissac

Annexe 2 : Budget prévisionnel 2019 – MSAP Saint-Lyé / Bouilly

Annexe 3 : Budget prévisionnel 2019 - MSAP Bouilly (itinérante)

Annexe 4 : Budget prévisionnel 2019 – MSAP Saint Lyé

Exposé :

Troyes Champagne Métropole a pour compétence, depuis le 1^{er} janvier 2017, la création et la gestion des Maisons de services au public (MSAP). A ce titre la communauté d'agglomération gère la MSAP d'Estissac et a, par délibération du 21 décembre 2017, décidé de la création d'une nouvelle MSAP dont l'ouverture au 1^{er} septembre 2018 est partagée sur les Communes de Saint-Lyé et Bouilly.

Afin de poursuivre le maillage sur son territoire et améliorer le service rendu à sa population, il a été décidé, par délibération du 1^{er} février 2019, de faire évoluer la MSAP partagée de Saint-Lyé / Bouilly vers deux projets de MSAP distincts : une MSAP à Saint-Lyé, une seconde à Bouilly organisée en itinérance. Cette évolution entrera en vigueur à la date de signature de la convention cadre par les services de l'Etat (qui devrait intervenir courant du mois de septembre 2019).

Ces MSAP, guichets d'accueil polyvalents, fonctionnent en partenariat avec les opérateurs nationaux et locaux (Pôle Emploi, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, la Mutualité Sociale Agricole, Gaz et Réseaux De France, la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail, le Conseil Départemental d'Accès Au Droit) afin d'accompagner les usagers dans leurs démarches administratives.

La reconnaissance par les services de l'Etat de la conformité de la convention cadre avec le cahier des charges « MSAP » permet d'obtenir la labélisation et ainsi de bénéficier d'un financement à hauteur de 50 % des charges de fonctionnement du service : 25 % au titre du Fonds National d'Aménagement et de Développement des Territoires (FNADT) et 25 % au titre du Fonds Inter-Opérateurs (FIO).

Le détail estimatif des budgets prévisionnels 2019 des différentes MSAP, ainsi que le montant des subventions sollicitées sont annexés au présent rapport et se présentent comme suit :

MSAP d'Estissac (du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019)

Dépenses		Recettes	
Chapitre 011- Dépenses à caractère général	4 635	FNADT 25 %	14 997
Chapitre 012 - Charges de personnel	55 355	Fonds Inter-Opérateurs (25%)	14 997
		Fonds propres	29 995
Total Dépenses	59 990-	Total Recettes	59 990

MSAP de Saint-Lyé / Bouilly (du 1^{er} janvier au 31 août 2019)

Dépenses		Recettes	
Chapitre 011- Dépenses à caractère général	8 491	FNADT 25 %	15 000
Chapitre 012 - Charges de personnel	51 526	Fonds Inter-Opérateurs (25%)	15 000
		Fonds propres	30 017
Total Dépenses	60 017	Total Recettes	60 017

MSAP de Saint-Lyé (du 1^{er} septembre au 31 décembre 2019)

Dépenses		Recettes	
Chapitre 011- Dépenses à caractère général	3 436	FNADT 25 %	4 863
Chapitre 012 - Charges de personnel	16 016	Fonds Inter-Opérateurs (25%)	4 863
		Fonds propres	9 726
Total Dépenses	19 452	Total Recettes	19 452

MSAP itinérante de Bouilly (du 1^{er} septembre au 31 décembre 2019)

Dépenses		Recettes	
Chapitre 011- Dépenses à caractère général	4 010	FNADT 25 %	4 935,25
Chapitre 012 - Charges de personnel	15 731	Fonds Inter-Opérateurs (25%)	4 935,25
		Fonds propres	9 870,50
Total Dépenses	19 741	Total Recettes	19 741

Décision :

Au bénéfice de ces informations, il est proposé :

- **D'AUTORISER Monsieur le Président de Troyes Champagne Métropole à solliciter les subventions auprès de l'Etat au titre du Fonds National d'Aménagement et de Développement des Territoires (FNADT) et du Fonds Inter-Opérateurs (FIO) dans le cadre du fonctionnement 2019 des MSAP d'Estissac, de la MSAP partagée de Saint-Lyé/Bouilly, de la MSAP de Saint-Lyé et de la MSAP de Bouilly ;**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président de Troyes Champagne Métropole ou son représentant, à signer tout acte administratif, juridique ou financier à intervenir en application du présent exposé des motifs.**

Vote	PARTICIPANTS	POUR	CONTRE	ABSTENTION	Non-participation au vote